



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard



VOL. 33, ÉDITION MENSUELLE N° 02
27 février, 2009

Numéro de publication 40063779

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Cette publication est disponible électroniquement sur le site:
<http://www.notmar.gc.ca/abonner/>

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 3
Partie 2 Corrections aux cartes	4, 5
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	6
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	7, 8

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation



NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *iii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

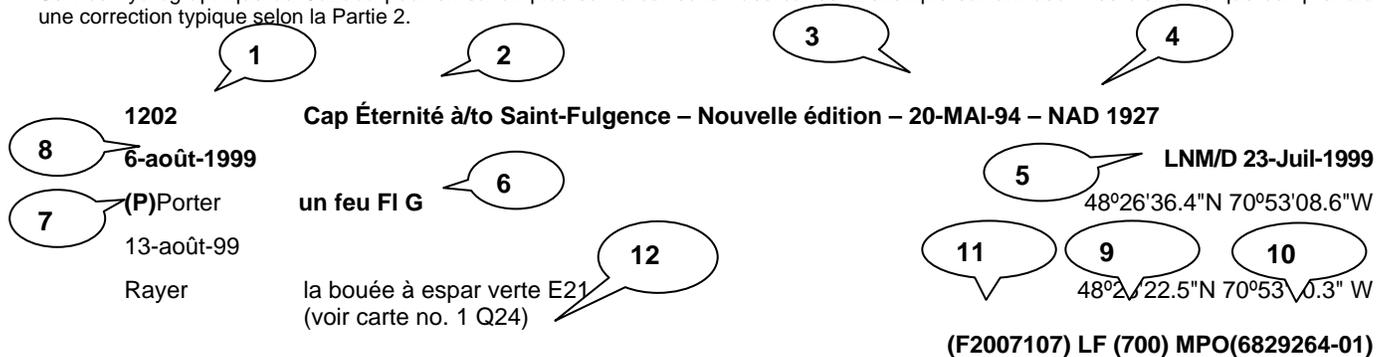
Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2008* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/pub/en/products/core.cfm>

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction
- 6 - Modification de la carte

- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence du SHC
- 11 - Numéro de référence de la GCC
- 12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L)dernier (N)Avis aux (M)navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Pacifique

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Vancouver
Suite 2380,
Case postale 12107
555, rue West Hastings
VANCOUVER, BC V6B 4N6

Téléphone: (604) 666-6011
Facsimilé: 1-(604) 666-8453
Numéro Télex: 043-52586 CGTC VAS VCR
Courriel: mctsvancouver@pac.dfo-mpo.gc.ca

Site Web: http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/vancouver/index_f.htm

Pour information concernant les Avis à la navigation:

Courriel CRIM: rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca

Site Web: http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/notship/index_f.htm

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Inuvik
Case postale 2659
INUVIK, NT X0E 0T0

Téléphone: (867) 777-2667
Facsimilé: (867) 777-2851

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

J'AIMERAIS CONTINUER DE RECEVOIR LA COPIE PAPIER DE L'AVIS

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
200 rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Téléphone (613) 993-6974

Télécopieur (613) 998-8428

Internet: www.notmar.gc.ca

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE – UTILISATION ET SOINS À APPORTER.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	1
*201 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.	2
*202 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.	2
*204 TRANSPORT CANADA - BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.	3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3062	4				
3410	4				
3411	4				
3606	4				
3711	4, 5				
3719	5				

PARTIE 1 – Édition 02/2009
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à http://www.notmar.gc.ca/search/notmar_f.php

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

PARTIE 1 – Édition 02/2009
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE –
 UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

***201 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
CAT-3	Catalogue of Nautical Charts and Publications Ontario/Manitoba Including the Great Lakes Catalogue des Cartes et Publications Nautiques Ontario/Manitoba Incluant les Grands Lacs		30-SEP-2008	3	\$0.00

***202 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA570226	Ucluelet Inlet
CA570227	BAMFIELD INLET
CA570229	Fatty Basin
CA573362	Hamilton Harbour
CA573363	Hamilton Yacht Clubs / Clubs nautiques de Hamilton
CA579084	Chenal du Havre de la Grande Entrée
CA579085	Quai / Wharf Mines Seleine
CA579096	Blanc-Sablon
CA579097	Quai / Wharf Blanc-Sablon
CA470019	Cordero Channel
CA470031	Queen Charlotte Strait, Central Portion/Partie Centrale
CA470087	Spiller Channel and/et Roscoe Inlet
CA470349	Burke Channel

PARTIE 1 – Édition 02/2009
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CA470387	Queens Sound and Approaches/et les approches (Part 3 of 3)
CA273259	Lancaster Sound, Admiralty Inlet, and Stathcona Sound and Adams Sound
CA376120	Conception Bay
CA376134	Neguac Bay (Continuation A)
CA376289	Sable Island/Île de Sable
CA376295	Red Point to Guyon Island
CA479006	Baie des Sept-Îles
CA579007	Pointe Noire

***204 TRANSPORT CANADA - BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.**

Un nouveau Bulletin de la sécurité des navires a été publié le 5 février 2009.

Titre : VALIDITÉ DES BREVETS DE CAPACITÉ DE CAPITAINE DE PÊCHE, DEUXIÈME CLASSE, TROISIÈME CLASSE ET QUATRIÈME CLASSE DÉLIVRÉS ORIGINALEMENT ENTRE LE 21 MARS 1980 ET LE 30 JUIN 2007

Numéro : 01/2009

Internet: <http://www.tc.gc.ca/securitemaritime/bulletins/2009/01-fra.htm>

**PARTIE 2 – Édition 02/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

3062 - Pitt River - Feuille 1 - Carte nouvelle - 24-MAI-1985 - NAD 1927

13-FEV-2009 LNM/D. 16-NOV-2007
Porter une bouée charpente d'avertissement lumineuse jaune FI Y, marquée LA 49°17'23.6"N 122°40'15.3"W
(Voir la Carte n° 1, Qm)

(P2008122) LF(372.8) MPO(6201976-01)

3062 - Pitt Lake - Feuille 1 - Carte nouvelle - 24-MAI-1985 - NAD 1927

13-FEV-2009 LNM/D. 16-NOV-2007
Rayer la bouée espar de tribord rouge, marquée L24 et le réflecteur radar 49°24'00.0"N 122°33'18.7"W
(Voir la Carte n° 1, Qf et S4)

(P2008123) MPO(6201977-01)

Porter une bouée charpente de tribord rouge lumineuse FI R, marquée L24 49°24'09.4"N 122°33'14.6"W
(Voir la Carte n° 1, Qf)

(P2008124) LF(373.3) MPO(6201978-01)

3410 - Sooke Inlet to/à Parry Bay - Carte nouvelle - 24-MARS-1995 - NAD 1983

06-FEV-2009 LNM/D. 17-OCT-2008
Porter une épave montrant une portion de la coque ou superstructure 48°22'23.9"N 123°42'32.4"W
(Voir la Carte n° 1, K24)

MPO(6202001-01)

3411 - Sooke - Carte nouvelle - 24-MARS-1995 - NAD 1983

06-FEV-2009 LNM/D. 17-OCT-2008
Porter une épave montrant une portion de la coque ou superstructure 48°22'23.9"N 123°42'32.4"W
(Voir la Carte n° 1, K24)

MPO(6202001-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570114

3606 - Juan de Fuca Strait - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983

06-FEV-2009 LNM/D. 26-DEC-2008
Rayer BELL vis-à-vis la bouée 48°16'06.5"N 124°15'28.0"W
(Voir la Carte n° 1, R14)

MPO(6202000-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA370144

3711 - Klemtu Passage - Feuille 1 - Nouvelle édition - 15-JUIN-1984 - NAD 1927

06-FEV-2009 LNM/D. 16-JAN-2009
Porter une profondeur de 3 brasses 52°33'53.0"N 128°30'22.2"W
(Voir la Carte n° 1, I10)

MPO(6202002-01)

Porter une profondeur de 1 brasse 3 pieds 52°33'11.9"N 128°29'23.3"W
(Voir la Carte n° 1, I10)

MPO(6202002-02)

Rayer la profondeur de 5 brasses 52°33'09.7"N 128°29'18.8"W
(Voir la Carte n° 1, I10)

MPO(6202002-03)

**PARTIE 2 – Édition 02/2009
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 2 brasses 5 pieds (Voir la Carte n° 1, 110)	52°33'09.5"N 128°29'17.1"W
		<i>MPO(6202002-04)</i>
Porter	une profondeur de 3 brasses (Voir la Carte n° 1, 110)	52°33'16.1"N 128°29'13.4"W
		<i>MPO(6202002-05)</i>
3719 - Inlets in Campania Island - Feuille 1 - Nouvelle édition - 17-AVR-1961 - NAD 1927		
13-FEV-2009		LNM/D. 10-OCT-2008
Rayer	la profondeur de 7½ brasses (Voir la Carte n° 1, 110)	53°07'19.5"N 129°31'42.0"W
		<i>MPO(6202009-01)</i>
Porter	une profondeur de 2½ brasses (Voir la Carte n° 1, 110)	53°07'19.9"N 129°31'41.1"W
		<i>MPO(6202009-02)</i>
Rayer	la profondeur de 4¼ brasses (Voir la Carte n° 1, 110)	53°07'23.1"N 129°31'06.0"W
		<i>MPO(6202009-03)</i>
Porter	une profondeur de 2¼ brasses (Voir la Carte n° 1, 110)	53°07'23.1"N 129°31'05.8"W
		<i>MPO(6202009-04)</i>
Rayer	la profondeur de 4½ brasses (Voir la Carte n° 1, 110)	53°07'13.7"N 129°32'41.6"W
		<i>MPO(6202009-05)</i>
Porter	une profondeur de 2¼ brasses (Voir la Carte n° 1, 110)	53°07'14.5"N 129°32'42.7"W
		<i>MPO(6202009-06)</i>
Porter	une profondeur de 4¾ brasses (Voir la Carte n° 1, 110)	53°06'58.6"N 129°32'25.4"W
		<i>MPO(6202009-07)</i>
Porter	une profondeur de 2¼ brasses (Voir la Carte n° 1, 110)	53°06'59.9"N 129°32'07.2"W
		<i>MPO(6202009-08)</i>
Porter	une profondeur de 1½ brasse (Voir la Carte n° 1, 110)	53°06'28.5"N 129°32'27.2"W
		<i>MPO(6202009-09)</i>

PARTIE 4 – Édition 02/2009
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985 —

Chapitre VII — Supprimer les paragraphes 66 et 67

Remplacer par : 66 **Nanisivik** (*73°04'N, 84°33'W*) est une agglomération abandonnée dans Strathcona Sound qui avait été fondé pour les besoins d'une mine de concentré de zinc et de plomb. La mine a fermé en 2002. Il y a une piste d'atterrissage et un quai près de l'ancien site de la mine.

(C2009-002.01)

Chapitre VII — Paragraphe 68, lignes 5 à 10

Supprimer : « Les navires ... disponible. »

(C2009-002.02)

Chapitre VII — Supprimer le paragraphe 71

Remplacer par : 71 La piste d'atterrissage de 6400 pieds (1952 m) en gravier, qui est située à 6 milles au Sud de Nanisivik sur le terrain le plus élevé, dessert seulement l'agglomération de Arctic Bay. *First Air* assure un service de vol quotidien avec Resolute ou Iqaluit.

(C2009-002.03)

Correction émise dans l'Édition mensuelle 11, 2007

Chapitre VIII — Paragraphe 138, dernière ligne

Ajouter : Prince Leopold Island et une bande marine, d'une largeur de 5 kilomètres entourant l'île, a été désignée refuge d'oiseaux migrateurs. Un permis délivré par le Service canadien de la faune, Environnement Canada, est requis pour accéder au refuge, sauf dans des cas d'urgence. (*Pour plus d'informations, voir le chapitre 1 du fascicule des Instructions nautiques ARC 400 — Renseignements généraux, Nord du Canada.*)

(C2007-043.01)

AURAIT DÛ LIRE

Chapitre VII — Paragraphe 138, dernière ligne

Ajouter : Prince Leopold Island et une bande marine, d'une largeur de 5 kilomètres entourant l'île, a été désignée refuge d'oiseaux migrateurs. Un permis délivré par le Service canadien de la faune, Environnement Canada, est requis pour accéder au refuge, sauf dans des cas d'urgence. (*Pour plus d'informations, voir le chapitre 1 du fascicule des Instructions nautiques ARC 400 — Renseignements généraux, Nord du Canada.*)

(C2007-043.01)

PARTIE 5 – Édition 02/2009
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- inale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

PACIFIQUE

181 G4756	Cape Flattery - (É.-U.)	48 23 29.7 124 44 12.3	Fl(2) W	20s	50.0	14	Tour blanche. 20.0	Lum. 0.2 s; obs. 4.8 s; lum. 0.2 s; obs. 14.8 s. Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:3606 Éd. 02/09(P09-018)
372.8	Pitt River – Bouée d'avertissement lumineuse LA	Chatham Reach près de pointe Addington. 49 17 23.6 122 40 15.3	Fl Y	4s	Jaune, marquée "LA".	À longueur d'année.	Carte:3062 Éd. 02/09(P08-122)
373.3	Pitt Lake North - Bouée lumineuse L24	49 24 09.4 122 33 14.6	Fl R	4s	Rouge, marquée "L24".	À longueur d'année.	Carte:3062 Éd. 02/09(P08-124)
389	Kitsilano, base	Approches SW. de la crique False, extrémité du brise- lames flottant. 49 16 33.8 123 08 17.5	Fl R	4s	4.3	3	Dauphin à 1 pieu.	À longueur d'année.	Carte:3493 Éd. 02/09(P09-010)
636	Vancouver Rock - Bouée à sifflet lumineuse E54	À l'Ouest de la roche, Bassin Milbanke. 52 21 04.3 128 30 30	Fl R	4s	Rouge, marquée "E54".	À longueur d'année.	Carte:3941 Éd. 02/09(P09-017)
637 G5716	Jorkins Point	52 26 24.8 128 29 11	Fl W	6s	7.9	5	Tour à claire-voie carrée blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.	Carte:3941 Éd. 02/09(P09-015)
637.3 G5716.4	Legace Point	Sur la pointe. 52 27 45.2 128 25 10.4	Fl W	4s	8.7	5	Tour à claire-voie carrée.	À longueur d'année.	Carte:3941 Éd. 02/09(P09-016)
640.5 G5721	Parry Patch - Feu à secteurs	52 40 28.1 128 32 01.6	F W R W	4.8	5	Tour à claire-voie carrée blanche.	Blanc de 352° par le N. et E. à 130°; rouge de 130° à 142°; blanc de 142° à 154°. À longueur d'année.	Carte:3943 Éd. 02/09(P09-001)
641 G5722	Split Head (Pointe Separation)	Sur la pointe, chenal Tolmie. 52 40 38.6 128 32 56.5	Fl W	4s	8.5	5	Tour à claire-voie carrée blanche.	À longueur d'année.	Carte:3943 Éd. 02/09(P09-002)

PARTIE 5 – Édition 02/2009
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu			Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- inale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	-------------------------	--	--	---	-------------------------	--	--

PACIFIQUE

641.5 G5722.4	Chenal Tolmie - Feu à secteurs	52 41 20.1 128 32 44.4	Q	W R W	1s	5.5	4	Tour cylindrique blanche.	Blanc de 325° à 357°; rouge de 357° par le N. à 009°; blanc de 009° à 152° par l'E. À longueur d'année.	Carte:3943 Éd. 02/09(P09-003)
642 G5723	Tenas Island	Côté NW. de l'île. 52 42 28.1 128 33 14.9	FI	R	6s	8.1	4	Tour à claire-voie carrée blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.	Carte:3943 Éd. 02/09(P09-004)
642.6 G5725	Hiekish Narrows	Extrémité Est de la passe. 52 49 37.3 128 26 49	FI	W	6s	4.9	5	Tour à claire-voie carrée blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.	Carte:3943 Éd. 02/09(P09-013)
642.7	<i>Hewitt Rock - Bouée lumineuse EH</i>	<i>S.E. de Hewitt Rock, passe Hewitt. 52 52 07.8 128 29 20.5</i>	<i>FI (2+1)</i>	<i>R</i>	<i>6s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Rouge, verte et rouge, marquée "EH".</i>	<i>À longueur d'année.</i>	Carte:3943 Éd. 02/09(P09-005)
642.8 G5726	Hewitt Island	52 52 25.3 128 29 55.5	FI	W	4s	4.2	5	Tour à claire-voie carrée blanche.	À longueur d'année.	Carte:3943 Éd. 02/09(P09-006)
643 G5724	Sarah Island	Extrémité Nord de l'île. 52 53 00 128 30 37.9	FI(3)	W	12s	7.3	5	Tour à claire-voie carrée blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année.	Carte:3943 Éd. 02/09(P09-014)
644 G5727	Quarry Point	Sur la pointe, côté Est de l'île Princess Royal. 52 54 00.3 128 31 21	FI	G	6s	4.9	4	Tour à claire-voie carrée blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.	Carte:3943 Éd. 02/09(P09-007)
755.2 G5866.6	Double Islets	54 57 43.9 129 56 55.2	FI(3)	W	12s	8.6	5	Tour à claire-voie carrée.	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année.	Carte:3920 Éd. 02/09(P09-011)
765.5 G5872	Brooke Shoal	Sur le haut-fond. 55 22 55.1 129 43 00.1	FI(3)	W	12s	5.4	5	Tour à claire-voie carrée.	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année.	Carte:3920 Éd. 02/09(P09-012)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Date:

Nom du navire ou de l'expéditeur:

Adresse de l'expéditeur:

Numéro

Rue

Ville: Prov. / Pays: Code Postal/ Zip Code :

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié):

Date de l'observation: Heure(UTC):

Position géographique:

Coordonnées de la position: Lat: Long:

Méthode de positionnement: DGPS GPS avec WAAS GPS Radar Autre

Système de référence géodésique utilisé: WGS 84 NAD 27 Autre

Exactitude estimée de la position:

N°. de la carte: Informations: NAD 27 NAD 83

Édition de la carte: Dernière correction appliquée:

Publications en cause: (mentionner le volume et la page)

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante:

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)